

TABLEAU DE BORD POUR LA SAISON TIR 14-15

15 septembre 2014

ORGANISATION

A fin de préparer les tireurs aux compétitions, ou se faire plaisir à participer à une compétition, les tireurs licenciés auront comme chaque année la possibilité de participer aux différentes manches de la coupe Aube, principes et modifications

- Engagements 1 euro.
- Des disciplines tirées par divisions, calculées par la moyenne des résultats de l'année précédente.
- Un Classement Open pour certaines disciplines.
- Un Classement final Coupes Aube 14/15 par addition des points réels obtenus aux différentes manches (tours) pour toutes les catégories Fédérales des tireurs.

REGLEMENTATIONS

A = LES MANCHES DES COUPES AUBE

<u>A – LES DISCIPLINES</u>	<u>10m</u>	<u>25m</u>	<u>50m</u>
	1) Pistolet 10m	2) Pistolet 25m Sport	7) Carabine 50m
	6) Carabine 10m	3) Pistolet Percussion Centrale	8) Carabine 3x20
		4) Pistolet Standard	4) Pistolet Libre

B - DEFINITION :

- CA10 => Coupes Aube 10m (Carabine, ou Pistolet)
- CA25-50 => Coupes Aube pistolet, Sport, Percussion Centrale, Libre, Standard, carabine 50m, 3x20
- CA-ET => Coupes Aube pistolet et carabine 10m école de tir.

B – LES ENGAGEMENTS :

Tous les engagements des **Manches** Coupe Aube pour chaque discipline = **1 EURO**

C - LES CATEGORIES :

- 1) Pour les disciplines 10m, 3 catégories, 2 divisions sur 60 coups et féminine sur 40 coups.
(le classement étant effectué sur les 35 premiers au pistolet et 15 à la carabine pour les 60 coups, pour les féminines qui désireraient se surclasser elles seront classées dans la division correspondant à leur niveau de moyenne des 1ères ou des 2^{ème} divisions. Possible du choix de la catégorie à chaque manche)
- 2) Pour la discipline 25m sport classement open en 2 catégories, 2 divisions classement des 15 premiers en 1ère.
- 3) Pour les 5 autres disciplines, classement open, toutes les catégories seront confondues, de cadet à senior 3
- 4) Pour le 10m école de tir, pistolet et carabine les garçons et filles seront confondus dans leurs catégories d'âge

D – L'ORGANISATION :

- 1) Le club organisateur récupérera auprès du Comité Aube
 - a- Les différentes séries de cibles attendant à son organisation.
 - b- Les récompenses attendantes à son organisation.
- 2) Créneaux et horaires, Vendredi en soirée, samedi journée et dimanche matin selon les possibilités et disponibilités de l'organisateur, les remises de récompenses dimanche à 12 heures.
- 3) Le C.A versera un forfait aux clubs organisateurs, de 60 euros pour une organisation d'une manche CA 10, d'une manche CA 25-50, et d'une manche CA-ET
- 4) Disciplines au CA 25-50
 - 1^{ère} Manche CA 25-50 Pistolet Libre et Standard, Carabine couché
 - 2^{ème} Manche CA 25-50 Pistolet Sport et Percussion Centrale, Carabine couché et 3x20
 - 3^{ème} Manche CA 25-50 Pistolet Libre et Standard, Carabine couché
 - 4^{ème} Manche CA 25-50 Pistolet Sport et Percussion Centrale, Carabine couché et 3x20
 - 5^{ème} Manche CA 25-50 Pistolet Sport et Percussion Centrale, Carabine couché et 3x20
 - 6^{ème} Manche CA 25-50 Pistolet Sport et Percussion Centrale, Carabine couché et 3x20
 - 7^{ème} Manche CA 25-50 Pistolet Libre et Standard, Carabine couché
- 5) Le nombre de coups 10m pistolet 5. Carabine 10m, 1. Carabine 50m C 3, D 5, G 4. Pistolet, Santdard 1 C50 + 12 centres, Sport 1 C50 + 3 centres + 1 vitesse, Libre 5 C50

E – LES CLASSEMENTS :

Classement individuel dans chaque discipline et dans chaque catégories, selon le point réalisé.

F – LES RECOMPENSES :

Une médaille aux 3 premiers de chaque discipline et par catégories.

H – LES RESULTATS :

Les Palmarès de match devront comporter, le club organisateur, la date, les disciplines, le N° de la manche et devra être remis aux clubs participants, plus envoyés par courrier aux:

- Président du Comité Aube. **M. AIME Claude 14 rue Jean Boisselier 10600 La Chapelle Saint Luc**
- Responsable SEC du Comité Aube. **M. MAURIQUOT Yves 5 rue des Pins 10440 La Rivière de Corps**
- Responsable E.T du Comité Aube. **M. RAVIGNEAUX Sébastien 31b rue Victor Hugot 10110 St André Les Vergers**

B = LES COUPES AUBE

A - CATEGORIES :

Selon les catégories Fédérales, ou les imposés.

- | | |
|--------------------------------|---|
| 1) Pistolet 10m | PF, PG, BF, BG, MF, MG, CF, CG, JF, JG, D1,D2,D3, S1, S2, S3 |
| 2) Pistolet 25m | CF, CG, JF, JG, D1,D2, S1, S2, S3. |
| 3) Pistolet Percussion Central | S1, S2, S3. |
| 4) Pistolet Libre | CG, JG, D1, S1, S2, S3. |
| 5) Pistolet Standard | CG, JG, D1, S1, S2, S3. |
| 6) Carabine 10m | PF, PG, BF, BG, MF, MG, CF, CG, JF, JG, D1,D2,D3, S1, S2, S3. |
| 7) Carabine 50m | CF, CG, JF, JG, D1,D2, S1, S2, S3. |
| 8) Carabine 3x20 | CF, CG, JF, JG, D1, S1, S2. |

B - COMPTABILISATION :

- a) Toutes les MANCHES moins une (- 1) dans chaque disciplines, compteront pour le classement, un seul rattrapage en cas d'absence à un tour, le Championnat départemental de la discipline, soit pour :

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 1) Pistolet 10m = 10 manches + Dépar. | 6) Carabine 10m = 10 manches + Dépar. |
| 2) Pistolet 25m = 4 manches + Dépar. | 7) Carabine 50m = 7 manches + Dépar. |
| 3) Pistolet Percussion Centrale = 4 manches + Dépar. | 8) Carabine 3x20 = 3 manches + Dépar. |
| 4) Pistolet Libre = 3 manches + Dépar. | |
| 5) Pistolet Standard = 3 manches + Dépar. | |

C - CLASSEMENTS :

Ils s'établiront par le meilleur total des points réels obtenus dans les différentes manches des Coupes Aube, dans chaque discipline et dans chaque catégorie Fédérale de la discipline.

- | | | |
|---|---|------------------------|
| - le 10m | = | 9 meilleurs résultats. |
| - le 10m Ecole de tir | = | 9 meilleurs résultats. |
| - le 25m Pistolet (<i>toutes disciplines</i>) | = | 3 meilleurs résultats. |
| - le 50m Carabine | = | 6 meilleurs résultats. |
| - le 50m Pistolet | = | 3 meilleurs résultats. |
| - Le 50 m carabine 3x20 | = | 3 meilleurs résultats. |

D – LES INFORMATIONS :

Les classements successifs selon les participations aux différentes manches seront commentés dans la presse et un exemplaire sera envoyé au Président de club ayant des participants, afin de suivre l'évolution des tireurs.

D - RECOMPENSES :

Les récompenses des CA10 - CA25-50 – CA ET, seront remises à la majorité des tireurs en fin de saison, selon les critères définies à l'assemblée générale pour la saison 2014/2015.